

**Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (Annexe 1 du règlement (UE) 2022/1288)**

Les Associations Mutuelles Le Conservateur (LEI : 969500TWN9A09K7DD991) prennent en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Cette déclaration couvre une période de référence allant du 01.01.2023 au 31.12.2023. Les résultats des indicateurs correspondent aux moyennes mesurées sur cette période, avec un intervalle trimestriel.

**Tableau 1**  
**Tableau 1.1 - Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés**

	Incidence 2023	Incidence 2022	Explication		Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
			Taux de couverture 2023	Taux de couverture 2022	
<b>Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement</b>					
Emissions de gaz à effet de serre					
1. Emissions de GES					
Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	303 008	295 834	54%	51%	Cf. Section I.F. Stratégie d'alignement avec les objectifs [...] de l'Accord de Paris [...] du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	53 146	50 459	54%	51%	Cf. Section I.F. Stratégie d'alignement avec les objectifs [...] de l'Accord de Paris [...] du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	1 736 907	1 891 045	54%	51%	Cf. Section I.F. Stratégie d'alignement avec les objectifs [...] de l'Accord de Paris [...] du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
2. Empreinte carbone					
Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	473	608	54%	51%	Cf. Section I.F. Stratégie d'alignement avec les objectifs [...] de l'Accord de Paris [...] du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements					
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements	889	894	62%	58%	Cf. Section I.F. Stratégie d'alignement avec les objectifs [...] de l'Accord de Paris [...] du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles					
Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,1%	4,8%	61%	56%	Cf. Section I.D.1.d. Désengagement sectoriel - Combustibles fossiles du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable					
Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	66,8%	74,4%	49%	50%	Cf. Section I.D.2. Financement de la transition du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique					
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	A : 0,65 B : 1,07 C : 5,34 D : 1,66 E : 1,99 F : 0,16 G : 0,25 H : 1,40 L : 0,44	A : 0,34 B : 1,92 C : 0,60 D : 4,45 E : 3,16 F : 0,22 G : 1,76 H : 2,80 L : 0,45	56%	42%	
Biodiversité					
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité					
Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	5,9%	0,4%	62%	57%	Cf. Section I.G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la Biodiversité du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité

Eau					
8. Rejets dans l'eau					
Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0	326	1,0%	0,4%	
Déchets					
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs					
Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2	2	35%	21%	

**Tableau 1.1 - Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés (suite)**

	Incidence 2023	Incidence 2022	Explication		Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
			Taux de couverture 2023	Taux de couverture 2022	
Les questions sociales et de personnel					
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales					
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,0%	0,9%	64%	57%	Cf. Section I.D.3. Suivi des controverses du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité.
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales					
Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	25,9%	18,3%	61%	56%	
12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé					
Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	12,8%	14,1%	31%	16%	
13. Mixité au sein des organes de gouvernance					
Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	37,8%	36,3%	61%	56%	
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)					
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0,0%	0,0%	64%	56%	Cf. Section I.D.1.d. Désengagement sectoriel - Les armes prohibées du Rapport relatif à la Stratégie d'investissement en matière de Durabilité

**Tableau 1.2 - Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux**

	Incidence 2023	Incidence 2022	Explication		Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
			Taux de couverture 2023	Taux de couverture 2022	
Environnement					
15. Intensité de GES					
Intensité de GES des pays d'investissement en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de produits intérieur brut	260	362	98%	96%	
Social					
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales					
Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national	5	3	98%	96%	Cf. Section I.D.3.a) du Rapport relatif à la stratégie d'investissement en matière de durabilité.
Proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national	27,8%	3,6%	98%	96%	Cf. Section I.D.3.a) du Rapport relatif à la stratégie d'investissement en matière de durabilité.

**Tableau 1.3 - Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers**

	Incidence 2023	Incidence 2022	Explication		Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
			Taux de couverture 2023	Taux de couverture 2022	
Combustibles fossiles					
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers					
Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	0,0%	0,0%	100%	100%	
Efficacité énergétique					
18. Expositions à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique					
Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	99,6%	100,0%	99%	98%	

**Tableau 2**

**Tableau 2.1 - Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés**

	Incidence 2023	Incidence 2022	Explication		Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
			Taux de couverture 2023	Taux de couverture 2022	
Eau, déchets et autres matières					
14. Espèces naturelles et aires protégées					
1. Part d'investissement dans des sociétés dont les activités portent atteinte à des espèces menacées (en %)	10,0%	3,8%	61%	56%	

**Tableau 3**

**Tableau 3.1 - Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés**

	Incidence 2023	Incidence 2022	Explication		Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
			Taux de couverture 2023	Taux de couverture 2022	
Questions sociales et de personnel					
2. Taux d'accidents					
Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée - par million d'heures de travail	2,4	0,7	22%	15%	

La description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, les politiques d'engagement et les références aux normes internationales sont détaillées dans le Rapport relatif à la stratégie d'investissement en matière de durabilité, disponible sur le site : <https://www.conservateur.fr/finance-durable-tontine/>.